



Ils nous ont quittés en MARS 2019:

CORIGNAC Bernadette BERTHAUD	69 ans
MONTENDRE Jean Michel RENOU	65 ans
MONTENDRE Jeanine LHOUMEAU	93 ans
CHARDES Fernande BREGEGERE	107 ans
POMMIERS Daniel OUVRARD	94 ans
MONTENDRE J.Claude LEROUX	79 ans

🗣️ Annonces diverses

🗣️ **En librairie** : "Vous dites espérance? " de Monseigneur Housset : Quelle attitude adopter envers les divorcés remariés,? Quel accueil réserver aux personnes homosexuelles?, quelle est la place des femmes dans l'Eglise? il propose sa réflexion.
"Printemps des spiritualités" à St Aigulin en Mai
(programme dans le prochain THABOR)

1 AGENDA du mois

- ▶ **CONFESSION:** le jeudi matin après la messe de 9h à Montendre pour ceux qui le désirent ou sur Rdv
- ▶ Tous les **JEUDIS** à 14h30 à la salle paroissiale: répétition de chants **ouverts à tous**
- ▶ 1° jeudis de chaque mois : Rencontre biblique « Catholiques - Protestants » à 15h Eglise de Chevanceaux
- mercredi 3 avril 15h rencontre du groupe de parole sur "le dialogue judéo-chrétien "
- Samedi 6 avril 18h Messe à Coux
- Dimanche 7 avril 9h30 temps de partage Eglise de Montendre
- Dimanche 7 avril 10h30 Messe à Montendre 5° dimanche de Carême
- Mercredi 10 avril 14h30 Esperance à partager salle paroissiale
- Jeudi 11 avril 15h Messe à la maison de retraite
- Lundi 15 Avril 14h30 ménage de L'église de Montendre
- Mercredi 17 avril 15h Rosaire salle paroissiale
- Samedi 13 18h Messe à Chartuzac
- Dimanche 14 10h30 Eglise de Montendre
- Lundi Saint 15 avril 18h Messe Chrismale à Marans
- Jeudi 18 avril 9h-17h KT Vacances presbytère de Montlieu
- 17h Eglise de Montlieu avec les enfants du KT
- 18h Eglise de Montendre Cène du Seigneur
- Vendredi 19 avril 15h Chemin de Croix Eglise de Montendre
- 18h Eglise de Bussac Célébration de la Passion
- Samedi 20 avril 21h Eglise de Coux Veillée pascale
- Dimanche 21 avril 10h30 Eglise de Montendre Pâques
- Mercredi 24 avril 14h30 Esperance à partager salle paroissiale
- Samedi 27 avril 18h Messe à Bussac
- Dimanche 28 avril 10h30 Eglise de Montendre

**S
e
m
a
i
n
t
e**

LA PRIERE DU MOIS : *À sec et à pieds nus*

Au désert de ma sécheresse, je marche pieds nus vers et sous la croix. Je pense à toi Jésus.... Je pense à toi au jour du Golgotha, quand tu montais la Croix de nos offenses et de notre Salut vers le Sacrifice Éternel.

Au désert de ma solitude, je marche derrière toi, et je suis tes pas ,.un à un, .en y recueillant toutes les grâces nécessaires à mon chemin aride du moment.

Au désert de ma peine, je la dépose dans le cœur de ta Sainte Mère, ô doux Jésus, et je me blottis dans ses bras pour être plus près de Toi.

Au désert de ma colère, j'ouvre mon cœur à la Sainte Parole que Tu as prononcée juste avant le glaive: "Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas..."

Au désert de mes murs, je regarde vers le ciel, et je fixe la Colombe, et je m'envole avec elle vers Toi.... et je laisse ton Divin Cœur aimer ceux que je ne vois plus à travers la brume des matins froids de mes déserts. Ô Mon Dieu, béni sois-tu d'être présent dans tous mes déserts et d'abreuver tous tes enfants qui ont soif.... Merci Seigneur.

Diane

THABOR

Bulletin paroissial de Montendre AVRIL 2019 N° 54

paroisse.montendre@gmail.com <http://paroissmontendre.e-monsite.com>

EDITORIAL

« Devenons semeurs de Fraternité »

C'est désormais tous les jours que nous est renvoyée l'image de notre humanité où se côtoient la pauvreté et la richesse, le développement et la famine, les guerres et les manifestations de solidarité, les diverses découvertes scientifiques et les exclusions des plus pauvres, les nationalismes et les efforts de coopérations ...etc... Des fossés se sont creusés entre différentes cultures, entre différents pays voisins, suite aux intérêts nationalistes divergents et aux engagements de leurs gouvernants : les relations entre Etats ou même entre individus sont souvent devenues des relations d'intérêts, plus que des relations d'amitié et de fraternité. Aussi, nous vivons à l'heure de la mondialisation qui semble se développer sans discontinuité : notre planète est aujourd'hui un immense village où nous sommes tous en communication les uns avec les autres par delà les frontières de nos pays; mais n'est-ce pas la mondialisation de la fraternité qu'il nous faut, à tout prix, développer pour un monde plus juste, plus équitable et pour une planète plus respectueuse de la vie ?

Longtemps, les pays développés ont voulu aider les pays plus fragiles en leur donnant ce qui, à leurs yeux, semblait leur manquer. Or cette manière d'agir continue de maintenir les pays plus pauvres sous la domination des plus développés. L'autre est d'abord un partenaire, qui a autant à donner qu'à recevoir. Il y a développement quand on gagne en humanité....Or la croissance peut être source d'inhumanité.

Un peu partout sur notre planète, règne un certain climat de violences, de désespérance... Ce qui donne naissance à des discours extrémistes. Le rythme de l'économie mondiale ou nationale est un rythme extrêmement rapide ; or le rythme social est, à l'opposé, un rythme très lent. De là naissent de nombreux malaises et crises de société. Ne faudrait-il pas faire émerger une citoyenneté et même une fraternité planétaire, où chacun serait partenaire d'un voisin, frère d'un voisin quelle que soit sa religion, sa culture ou son orientation de vie ?

Il nous faut commencer par construire ce monde plus juste et plus fraternel là où nous vivons, dans nos familles, nos villages, nos entreprises, nos écoles, nos EHPAD, etc.... Le monde de paix ne pourra pas se réaliser sur notre planète, si d'abord rien n'est fait chez nous, là où sont nos racines et nos engagements. Ce temps qui nous prépare à Pâques, à notre résurrection, nous invite à nous replacer face à nous-mêmes, à nos propres engagements et face à tous ceux qui, de près ou de loin, sont liés à nos choix personnels de vie. Nous sommes

aussi tous invités à poser des actes qui signifieront notre engagement pour un monde plus juste et pour une planète où il fera bon vivre.

P.Louis Morandea

Vie de la paroisse

Soirée CCFD



"Nous œuvrons pour que chacun voie ses droits fondamentaux respectés : manger à sa faim, vivre de son travail, habiter dans un environnement sain, choisir là où construire sa vie"... Cet engagement du CCFD pour plus de justice et de solidarité prend racine dans la pensée sociale de l'Eglise. Cette année l'accent a été mis sur l'association colombienne IMCA qui aide les "petits paysans" à conserver leur terre. Notre témoin péruvien de naissance et colombienne de cœur nous a remarquablement décrit la situation historique et actuelle du pays. Un repas partagé a clôturé la soirée.

Une braderie réussie

La braderie printanière du Secours Catholique s'est déroulée sous le soleil ce qui a permis à l'équipe



d'accueillir de nombreux visiteurs . Les sommes récoltées seront utiles pour l'aide des familles accueillies. Un panier est à disposition à l'autel de la Vierge pour recevoir denrées non périssables et produits d'hygiène. **A TOUS MERCI**

CROIX GENTE

Ce qui s'y est vécu, pourquoi et comment.



Notre arrivée, suite à l'appel fait à la Communauté du Pain de Vie, par Monseigneur PONTIER, alors évêque de notre diocèse, pour prendre la suite des Capucins, pour faire vivre ce lieu mis gracieusement à notre disposition, charge à nous de le réhabiliter. Le 09 juillet 1998 il a rédigé notre Lettre de Mission rappelant l'importance des initiatives à prendre pour que ceux qui vivent et passent en Charente Maritime puissent découvrir Jésus-Christ d'une manière qui les rejoigne personnellement. Cette lettre insistait sur l'importance de ce lieu pour la vie de l'Eglise diocésaine dans le sud du diocèse. Importance à cause de ses pèlerinages, de la place symbolique de ce lieu pour ses habitants, des rencontres pastorales qui peuvent s'y vivre.

A la communauté qui s'installait, il était mis l'accent sur la place faite à l'eucharistie, source d'une vie vécue dans le don et l'abandon et gratuitement sur l'accueil des personnes en difficulté et la vie avec elles.

Les scissions internes de la Communauté du Pain de Vie ont amené le diocèse à considérer la communauté qui vivait à Croix Gente comme une communauté diocésaine. Notre accueil était destiné à tous, hommes, femmes, croyants ou non croyants qui, après un essai de huit jours, décidaient, avec accord des responsables, de vivre la règle qui imposait des horaires précis pour les temps de repas, de travailler en fonction des capacités de chacun et un office de prière par jour selon leur choix. Durant vingt ans des personnes en difficulté ont partagé notre vie, le temps qu'elles désiraient et, grâce à Dieu, ont retrouvé ou découvert la foi et se sont reconstruit. Nous vivons en grande partie de la providence et aussi d'une subvention du diocèse pour réaliser les travaux de réfection des différentes maisons et en premier de la chapelle. Tous ces travaux ont contribué à une vraie réinsertion pour nos frères et sœurs accueillis. Puis l'âge avançant nous n'avons plus fait l'accueil initial. Etant membres de l'association PADF (Présence Auprès des Détenus et de leurs Familles) et de l'aumônerie Catholique du Centre de Détention de Bédenac, l'aumônier François Bouchet et nous-mêmes, avec l'autorisation du diocèse et après enquête et l'autorisation de la justice nous avons fait l'accueil de permissionnaires de la prison, dans une de nos maisons pour une somme modique afin que ce soit accessible à tous. Cette maison a fait l'unanimité auprès des bénéficiaires et nous a permis des rencontres appréciées

de tous. Tout ceci s'est terminé brutalement fin octobre 2018 suite à une réflexion d'un membre du Conseil Episcopal : N'ayez aucun scrupule, après tout le travail que vous avez effectué, si vous avez une opportunité, n'hésitez pas, partez ! La providence a fait qu'un ami nous a proposé la location de sa maison, sans que nous ayons la moindre recherche à effectuer. Sachant qu'un jour il aurait été nécessaire que nous partions, nous demandons au Seigneur d'apaiser notre peine chaque fois que nous retournons à Croix Gente et, aussi, de permettre que nous trouvions pour, Serge, un lieu de vie qui lui convienne. **Que va devenir ce lieu ?**

Jean-Yves et Danielle.

A DECOUVRIR

La maison de la solidarité

(anciennement « association d'aide aux chômeurs »



porte le nom de l'ancien conseiller municipal Jean Marie Joyé de (1971 à 2001) adjoint aux affaires sociales de (1998 à 2001). Il y eut Mr Bruno Palluat,

salarié de 1990 à 1996, puis président de (1996 à 1998), Mr Luis Bonet, conseiller municipal (1995 à 2001), adjoint aux affaires sociales et vice-président du CCAS (2001 à 2008) lui a succédé. Situé rue de Rivoli, le local, (ancien bâtiment de France télécom) a été Inauguré le 19 septembre 2009 par Bernard Lalande maire de Montendre. Mme Françoise Amiot est actuellement la présidente de l'association composée de 3 CDI, 2 bénévoles, 1 contrat aidé apportant une aide alimentaire à 90 familles soit 167 personnes. La « banque alimentaire » dépend de La Rochelle, l'association se ravitaille à la plateforme intermédiaire de Montils 2 fois par mois, assurant ainsi une aide précieuse aux plus démunis, sur dossier. Il s'agit bien d'entraide et solidarité, ce grand local, véritable magasin, bien rangé, offre moult vêtements, chaussures, bibelots, vaisselle, meubles etc. « Tout pour la maison et se vêtir à un prix défiant toute concurrence ». La camionnette permet aussi d'assurer certains déménagements, dans l'urgence. Un logement d'urgence attenant, géré par le SAO et entretenu par l'association, offre un hébergement de secours durant 2 à 3 nuits, aux personnes en grande précarité, le temps de se retourner (appelez le 115 en cas d'urgence). Une collecte alimentaire est organisée dans les magasins en novembre et avril. Passez à la maison de la solidarité, ce sont des gens charmants, à l'écoute, et vous y trouverez plus qu'une aide matérielle.

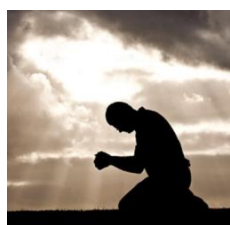
Chemin de croix : dans les pas de Jésus

Le Chemin de croix en procession populaire est devenu traditionnel en France en pleine période de renaissance religieuse après les heures sombres de la Révolution au XIX^e siècle. Mais l'origine en est beaucoup plus ancienne : les franciscains, arrivés en Terre Sainte au début du XIII^e siècle (et dont la « Custodie » est en charge des Lieux saints de Palestine depuis le début du XIV^e siècle), avaient repris une tradition des églises orientales et popularisé le « chemin de croix » dans les pays latins où leur ordre s'était tout particulièrement implanté. Au gré des périodes, la forme en avait évolué, le nombre de stations avait varié (de sept à trente-sept !), l'iconographie était apparue, les règles de célébration (notamment les lieux) avaient été fixées. C'est seulement en 1991 que le Saint Père Jean-Paul II, soucieux de respecter les récits évangéliques et qui aimait lui-même mettre ses pas dans les pas du Christ, fixa le chemin de croix à quatorze « stations » authentifiées dans les Evangiles et dont les traces peuvent être archéologiquement retrouvées à Jérusalem. C'est évidemment là, dans la certitude de la conjonction de l'histoire, de la géographie des lieux et de la foi que la célébration recèle sa plus forte émotion. Mais tout le monde n'a pas la chance, le temps ni les moyens d'aller « pèleriner » à Jérusalem sur les pas de Jésus... Plus humblement, et tout aussi authentiquement, nous nous joignons, en ce Carême 2019, au chemin de croix organisé au niveau du **Doyenné, à Archiac le 30 mars**.



YS

ET si nous en parlions : " Un genou à terre":



"Nous avons un genou à terre. De nouvelles révélations nous ont fait fléchir le second, de force. Pour tout dire, ce n'est pas une attitude incongrue pour un chrétien. Si, d'aventure, nous lavons les pieds des autres, c'est à genoux. Si nous prions, c'est à genoux. Ainsi jetés à genoux, une fois de plus, des psaumes pluricentennaires parlent pour nous : « Le sacrifice qui plaît à Dieu, c'est un esprit brisé ; tu ne repousses pas, ô mon

Dieu, un cœur brisé et broyé » (Psaume 50, 19). Ces jours-ci, les catholiques ont bel et bien le cœur et l'esprit brisés."(La Vie 26/02/2019)

La condamnation de Monseigneur Barbarin vient de tomber, il a remis sa lettre de démission à notre Pape François : vous avez forcément un avis sur la question. Cet article n'essaiera pas de minimiser l'horreur de ces « crimes » mais juste d'éclaircir un peu la situation.

Mgr Barbarin n'était pas archevêque de Lyon au moments des faits. Il n'est nullement accusé d'attouchements. Le chef d'accusation porte sur la non dénonciation du père Preynat, qui sera jugé ultérieurement. L'Eglise est régie par le droit canonique qui diffère du droit pénal. Mgr Barbarin est accusé en tant que supérieur hiérarchique du P. Preynat, de s'être contenté de croire la parole du P. Peyrat Que fait l'Eglise :Le journal « LA CROIX » nous dit que sous l'égide du Pape, le conseil permanent de la conférence des évêques s'est réuni, «une grande opération vérité s'est ouverte». Sachant que la grande majorité des crimes de ce genre se passe au sein même des familles des victimes, (plus de 80%) ainsi que dans l'éducation nationale et dans les clubs sportifs, nous nous sommes posé la question de savoir ce que faisaient les autres institutions afin de balayer devant leur porte. A-t-on déjà entendu parler de condamnation d'un supérieur de lycée parce qu'un professeur était accusé, ou du ministre des sports ou de l'éducation nationale ?...Quelle que soit l'institution il existe des associations d'aide et de défense aux victimes Concernant le sport la plus connue s'appelle «colosse au pied d'argile» elle a été mise en place par un rugbyman qui fut lui-même victime. Concernant l'éducation nationale un fichier «B2» a été mis en place grâce à la consultation du casier judiciaire automatisé, et dans lequel les condamnations restent inscrites durant 20 à 30 ans. Concernant les crimes incestueux plusieurs numéros verts sont mis à la disposition de ceux qui subissent ou devinent des actes douteux. Il existe aussi plusieurs associations de défense parmi lesquelles «enfance et partage»

CdM

JOURNAL THABOR 18 Grande Rue Montendre

Directeur de la publication : P. Louis Morandeau

Ont collaboré : Louis Morandeau, Yvan Schmidt, Chantal Bontrond, Bernard Boucherie, Albert Yon, Christine de Moncade, J.Yves et Danielle Citeau - Crédit Photos: B.B ., Tirage 90 exemplaires